

Le projet de vie de l'école est primé !

l'école et les élèves

de Xhendelesse ont été primés pour leur projet sur la lutte contre le harcèlement à l'école et le cyber-harcèlement.

En décembre, la classe de 6^e primaire de l'école communale de Xhendelesse visitait le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en compagnie de leur député-chourougniste Pierre-Yves Léholer. A cette occasion, ils ont pris connaissance d'un thème de société à développer afin d'aiguiser leur esprit critique, leur sens des responsabilités et l'ouverture aux autres.

« Le thème, c'était le harcèlement à l'école et le cyber-harcèlement. Nous avons choisi de travailler sur ce thème car, justement, nous trattions déjà au sein de notre école sur la thématique du bien-être à l'école. Nous avions donc rendu ton projet avec une proposition de décret à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril », se souvient Muriel Julémont, directrice de l'école.

Qui prendra la place de Pierre-Yves Léholer au parloir du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Sur les 45 classes qui ont visité le Parlement, une trentaine a déposé leurs propositions et les élèves ont voté pour les différents projets. Au final, six classes ont été primées la semaine dernière, dont celle de Xhendelesse. « Les élèves ont réalisé le décret, on a fait une pièce de théâtre, il y a eu des ateliers avec la presse, de citoyenneté... C'est un travail collectif de l'école et on trouvait déjà sur ce type de thème qu'on applique de façon verticale, des maternelles aux primaires », précise la directrice.

Un projet déjà en place au sein de l'école

Le projet de l'école de Xhendelesse a également été supervisé par l'échevin de l'Enseignement, Marianne Dalem. « Il s'articulait autour de deux volets : la communication entre les élèves et avec l'enseignant (nous en place de hôtes à messe dans les classes, instillation d'un tableau des questions pour les élèves, instanciation d'un cercle de parole régulier), souligne Féchenvinc. La certaines pistes sont déjà en place. » C'est le cas du tableau des émotions, au cercle de parole régulier et des séances de jeux. Les réseaux sociaux sont aussi évoqués en classe. « Le thème, c'était le harcèlement à l'école et le cyber-harcèlement. Nous avons choisi de travailler sur ce thème car, justement, nous trattions déjà au sein de notre école sur la thématique du bien-être à l'école. Nous avions donc rendu ton projet avec une proposition de décret à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril », se souvient Muriel Julémont, directrice de l'école.

Le projet soit primé me semble tout à fait justifié et je tiens sincèrement à la féliciter pour leur travail et leur implication », souligne Féchenvinc. La certaines pistes sont déjà en place. » C'est le cas du tableau des émotions, au cercle de parole régulier et des séances de jeux. Les réseaux sociaux sont aussi évoqués en classe. « Le thème, c'était le harcèlement à l'école et le cyber-harcèlement. Nous avons choisi de travailler sur ce thème car, justement, nous trattions déjà au sein de notre école sur la thématique du bien-être à l'école. Nous avions donc rendu ton projet avec une proposition de décret à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril », se souvient Muriel Julémont, directrice de l'école.

Un bon de 25 € par élève et un tableau interactif

Le 7 juin, les élèves de Xhendelesse retourneront dans l'hémicycle du Parlement de la Région pour présenter leur décret et recevoir leurs prix. « Il s'agit d'un bon de 25 € par élève (il y en a 29 au total), ce qui est déjà honorifique mais il est destiné à la FWAAC ainsi qu'un tableau interactif qui



membre complier croit que nous avions dans certaines classes à, connaît fièrement la directrice de l'école.

L'ensemble de la démarche a été soutenu par le bourgmestre de Herve car cette initiative importante « leur donne l'occasion de s'investir dans un projet citoyen et de leur faire réfléchir en profondeur sur un sujet de société ». ■